

Le paysage culturel rattrapé par sa dynamique

L'exemple des Grands Causses

Pascal Marty

Jacques Lepart

Georges Kunstler

Introduction

Le paysage ne se réduit pas pleinement à la catégorie du naturel. Il est le résultat d'interactions anciennes entre les sociétés et leur environnement. La nature et l'agencement des unités du paysage nous renseignent sur l'organisation des sociétés qui l'ont mis en place aussi bien que sur les conditions environnementales sous-jacentes. Il y a un paysage culturel ou une lecture culturelle du paysage qui y recherche les éléments liés à l'histoire humaine. Selon la définition de Svobodava¹, le paysage culturel est considéré comme «une partie de nature transformée par l'action humaine pour la modeler en fonction de ses caractéristiques culturelles particulières».

Cette lecture culturelle a deux modalités principales. Le plus souvent on essaie de retrouver dans le paysage concret les traces des usages ou des pratiques humaines plus ou moins anciennes et d'en comprendre la logique (Birks *et al.*, 1988 ; Berglund, 1991). Un moment historique particulièrement important ou représentatif peut

¹ « (...) a transformed part of free nature resulting from man's intervention to shape it according to its particular concepts of culture. » (Svobodava, in: von Droste *et al.*, 1995, 20)

être privilégié et le paysage culturel correspondant restauré. Mais la notion de paysage culturel ou symbolique peut aussi renvoyer au système de représentation qui nous permet de lire et d'apprécier le paysage. Le regard, formé par les peintres, les photographes ou les écrivains, permet à un groupe social d'avoir l'impression de découvrir un paysage et lui donne l'illusion de l'avoir inventé (Cauquelin, 2000 ; Corbin, 2001). Cette « artialisation » (Roger, 1995) peut se traduire dans la mise en forme concrète du paysage (Girardin, 1778).

Mais le paysage a rarement été une création au sens où il découlerait d'un projet autonome. C'est le résultat à un moment donné de multiples processus, d'interactions, d'ajustements (ou de dérangements) toujours recommencés entre les pratiques de sociétés et les processus écologiques. Le paysage est en permanence mobile même si la lenteur de ses mouvements peut laisser l'illusion de la stabilité. Privilégier un état qui corresponde à un moment de l'histoire ou un type de représentation, c'est aller à l'encontre de cette mobilité qui caractérise le paysage. Cette démarche est rarement couronnée de succès parce qu'il ne s'agit pas seulement d'intervenir efficacement à un moment donné mais aussi d'accompagner de manière presque quotidienne des dynamiques spontanées. La restauration d'un paysage (ou même son maintien dans un état donné) suppose d'avoir une bonne interprétation des usages qui lui ont permis (ou lui permettent) d'apparaître ; cela nécessite en principe un investissement en énergie et en temps similaire à celui des sociétés rurales qui l'ont entretenu, ce qui est rarement possible dans le contexte de la restauration d'un paysage culturel. Il y a alors des décalages entre le paysage de référence et le paysage « réel », entre l'objet et son image (Lepart et Marty, 2004). À un moment, la mise en cohérence des représentations et du paysage réel peut devenir très difficile et ne se faire que grâce à une sélection d'images ou de lieux peu représentatifs de l'ensemble du territoire concerné.

Partant de l'idée que la césure entre une lecture fondée sur les représentations et une analyse du paysage comme système naturel est un obstacle à la compréhension des processus naturels et sociaux en jeu dans les changements de paysages, ce chapitre propose une réflexion sur le décalage entre les représentations et la matérialité spatiale dans un contexte de forte mobilité du paysage. Ce texte montre dans un premier temps comment le paysage des Causses, de

paysage jugé indigne d'intérêt au début du 20^e siècle, est devenu un élément du patrimoine. Dans un deuxième temps nous montrons que ce paysage, figé dans une imagerie patrimoniale, est en réalité très dynamique. Enfin, nous expliquons pourquoi les modes d'utilisation des sols par l'agriculture actuelle ne sollicitent que très peu les milieux ouverts.

■ Un paysage culturel mort-vivant

Discours sur un paysage

La disgrâce dans laquelle sont tenus les paysages agropastoraux à la fin du 19^e siècle a ses sources dans la diffusion des méthodes de la révolution agricole au 18^e siècle (Mazoyer et Roudart, 1998). Remplacer les jachères par des cultures fourragères pour nourrir davantage de bétail et avoir plus de fumier était la solution préconisée pour augmenter la production de céréales. À la fin du 19^e siècle, les montagnes du pourtour de la Méditerranée et les paysages de landes offrent un visage très éloigné de cet idéal agronomique (Marty, 1996 ; Dion, 1990 ; Dupuy 1994 ; Kalaora et Savoye, 1986) : peu de terres cultivées, utilisation pastorale de vastes espaces de landes, place très limitée des forêts. L'érosion des sols et les risques d'inondation sont deux problèmes que les ingénieurs des Eaux et forêts et des Ponts et chaussées mettent en avant et tentent de résoudre (Nougarède *et al.*, 1985 ; Larrère et Nougarède, 1993). Les lois sur la Restauration des terrains de montagne (RTM, 28 juillet 1860, 8 juin 1864, 4 avril 1882 et loi complémentaire du 16 août 1913) codifient des pratiques pour réinstaller des forêts ou pour ré-engazonner des pâturages d'altitude dégradés dont on estime qu'ils sont une menace pour les espaces situés en aval. On considère que ces espaces sont mal gérés par des éleveurs qui dépassent systématiquement la capacité de charge des milieux (Grove et Rackham, 2001 ; Dirks, 1998).

Les regards des observateurs sur les paysages des Grands Causses sont inscrits dans ces représentations (voir Boniol, 2003 pour une

compilation complète). Après avoir écarté l'idée d'une origine naturelle des pelouses (Martonne, 1909), la figure de la dégradation des ressources forestières devient dominante (Flahault, 1901, 1934). L'analyse de la littérature savante (Lepart *et al.*, 2000) montre que les paysages et leurs titulaires sont tenus en très faible estime. Le paysage est décrit comme laid et pauvre et la faute en incombe aux éleveurs, mauvais gestionnaires de leurs ressources locales. Le discours sur les effets négatifs des troupeaux ovins sur les milieux est très virulent, qu'il s'agisse des éleveurs sédentaires ou transhumants (Rouquette, 1913 ; Le Brun, 1957 ; Jaudon *et al.*, 2004). Le développement du tourisme dans la région des Grands Causses ne s'appuie jamais sur les paysages des plateaux mais au contraire sur la contemplation du monde souterrain, des gorges et des paysages minéraux à structures ruiniformes. De cette période date l'idée que les pelouses et landes sont le résultat d'usages pastoraux constants sur de très longues périodes. Les références à la réalité agricole des périodes antérieures au 20^e siècle, céréaliculture et systèmes de jachères, sont très rares (Marres, 1935 ; Durand-Tullou, 1959) avant les travaux interdisciplinaires des années 1970 (Chassany, 1978 ; Petit, 1978). La perception des paysages dans la première moitié du 20^e siècle est dominée par un discours forestier dont les principales idées sont : (1) que les forêts étaient la formation originelle de la région, (2) que les éleveurs ont dégradé ces forêts et que leurs pratiques sont des obstacles à leur restauration, (3) que restaurer ces forêts est nécessaire pour améliorer les fonctions de l'écosystème (économie de l'eau, érosion des sols).

Ce discours pro-forêt se modifie après la Seconde Guerre mondiale. Les fonctions économiques des espaces forestiers sont désormais importantes pour un pays comme la France où la filière papier-carton souffre de ne pouvoir s'approvisionner localement en bois d'industrie. Parallèlement, les mutations et l'exode agricoles libèrent des terres pour des opérations de reboisement désormais financées par le Fonds forestier national (Marty, 2004). Au discours pro-forêt s'ajoute un compartiment plus utilitariste : la forêt est un moyen de tirer des revenus important de terres marginales impossibles à mettre en valeur autrement.

Pour la région des Grands Causses, les réalisations de reboisements datent essentiellement de la période 1950-1975 avec les grands

reboisements de l'est du Méjan (Cote, 1967). Pour les périodes antérieures les reboisements étaient limités à des opérations RTM argumentées par la lutte contre l'érosion.

« Les terrains communaux de Frayssinet de Fourques sont très dégradés, en pente très forte et doivent être l'objet de (??) travaux de restauration pour protéger contre les inondations si fréquentes, si terribles et si ruineuses, pour les terrains qui se trouvent dans les bas fonds. » (Archives départementales de la Lozère M 13619 : Rapport de M. Masselin, inspecteur des Eaux et forêts à Mende, 3 mars 1902).

Sur la partie occidentale du Causse noir, 215 ha sont reboisés par la Société forestière du Rouergue dans l'entre deux guerres puis rachetés par l'État en 1936 (Marty, 2004). Pour le Larzac, des reboisements ont été réalisés par les services forestiers à partir de 1860 mais ils se situent essentiellement sur les pentes des grandes vallées et concernent de faibles superficies (Prioton, 1932).

La réhabilitation des milieux ouverts intervient à partir des années 1970 (Marty et Lepart, 2001) sous l'effet de trois types d'analyse du territoire : l'étude des stratégies d'éleveurs (Chassany, 1978 ; Osty, 1978 ; Petit, 1978 ; Langlet *et al.*, 1979), la redécouverte du patrimoine culturel des hautes terres et la création du parc national des Cévennes (voir Lepart *et al.*, 2000), et, dans les années 80-90, la reconnaissance du patrimoine naturel (Bernard, 1996). Alors qu'on s'inquiétait d'un seuil limite de population à partir duquel la désertification ferait perdre à la société locale toute cohérence, les sociétés des Causses démontrent leur vitalité à travers l'opposition au camp militaire du Larzac et avec l'organisation d'associations de résidents (Balsan *et al.*, 1973 ; Mathieu, 1989).

Aujourd'hui, les paysages ouverts sont devenus un élément du patrimoine, et un consensus existe autour de la nécessité de les maintenir (Kühnel, 2000). Mais c'est au moment où la reconnaissance de l'intérêt des paysages ouverts de landes et de pelouses est la plus forte que leur existence dans le futur est la plus menacée. Ironie du sort, alors que les promoteurs de la forêt peinaient à la réinstaller sur les Causses entre 1900 et 1970, les défenseurs des milieux ouverts sont aujourd'hui démunis face à la progression des plantes ligneuses, buissons et arbres, qui transforment le paysage en fruticée basse puis en forêt (voir ci-dessous).

Représentations d'un paysage

Les Causses sont figés dans une représentation qui en fait des espaces ouverts dominés par les pelouses et les landes et structurés par la pierre sauvage (les chaos ruiniformes) ou domestiquée (murets et bâtiments).

« Lorsqu'on évoque les Causses, immédiatement des images s'imposent de paysages aux lumières splendides, mosaïques de landes, de falaises vertigineuses et de reliefs ruiniformes, de bâtisses altières et de murets à pierre sèche ». (Biston, 2004).

« Et aimer aussi bien les grands vents quand ils couchent, infiniment, les herbes soyeuses et bouclées dans les jeux modulés de leurs rafales. » (M. Rouquette, *in* Jongenburger et Milleville, 2002).

Les publications destinées au grand public, mélangeant textes et photographies, définissent implicitement les caractéristiques des paysages et des sociétés des Causses. Elles esthétisent les paysages, opèrent des sélections et sont fondées, en rhétorique (Dupriez, 1980), sur deux catégories de métonymies (donner le lieu pour la chose et donner le contenu pour le contenant) et deux types de synecdoques (donner la partie pour le tout ou la matière pour l'être ou l'objet). Si les Causses sont l'objet des beaux livres, les photos et les textes à ambition littéraire ne montrent et ne parlent que de lieux particuliers, de choses partielles ou de textures.

Nous avons sélectionné quatre de ces livres (Bard, 1998 ; Souche et Rouquette, 1999 ; Jongenburger et Milleville, 2002 ; Biston, 2004), publiés entre 1998 et 2004, de format comparable (nombre de pages, équilibre photographies-textes) et visant un public cultivé, intéressé par les aspects régionaux. Pour ces ouvrages, nous avons analysé la manière dont les photographies et les textes rendaient compte du paysage et des activités agricoles et pastorales.

Les livres de Bard (1998) et Souche et Rouquette (1999) ont une iconographie qui définit le paysage des Causses de manière assez proche : les paysages ouverts du plateau (pelouses et landes faiblement embroussaillées) y occupent une place prépondérante (19,7 et 24,3 % respectivement) seulement dépassés par les images de murs et de bâtiments (20,4 %) dans Bard (1999). Les paysages forestiers sont quasiment absents (1,5 et 2,9 %). Lorsque l'arbre est photographié, il l'est pour lui-même ou sur fond de paysage agricole (haies, arbres

		<i>Troupeaux, animaux domestiques</i>	<i>Animaux et plantes sauvages</i>	<i>Eau</i>	<i>Pierres, monde minéral, falaises</i>	<i>Terres agricoles, cultures</i>	<i>Forêts</i>	<i>Gorges, vallées</i>	<i>Artisanat, outils, outils agricoles</i>	<i>Paysage ouvert des plateaux</i>	<i>Murs, bâtiments</i>	<i>Personnes</i>	<i>Total</i>
Bard, 1998	Nombre de photos Fréquence	18 13,64	2 1,52	3 2,27	22 16,67	7 5,30	2 1,52	2 1,52	11 8,33	26 19,70	27 20,45	12 9,09	132 100,00
Souche et Rouquette, 1999	Nombre de photos Fréquence	9 8,74	12 11,65	3 2,91	14 13,59	16 15,53	3 2,91	0 0,00	0 0,00	25 24,27	19 18,45	2 1,94	103 100,00
Jogenburger et Milleville, 2002	Nombre de photos Fréquence	9 5,66	5 3,14	2 1,26	0,00	0,00	4 2,52	0,00	9 5,66	26 16,35	8 5,03	96 60,38	159 100,00
Biston, 2004	Nombre de photos Fréquence	22 12,29	3 1,68	0,00	2 1,12	9 5,03	15 8,38	0,00	29 16,20	36 20,11	13 7,26	50 27,93	179 100,00

■ Tableau 1
Éléments du paysage cités dans quatre livres grand public.

isolés). Le monde minéral (falaises, rochers ruiniformes) est la deuxième composante du paysage caussenard donnée à voir dans ces livres (16,7 et 13,5 %). La mise en valeur agricole du sol vient immédiatement après (5,3 et 15,5 %). Les autres photographies ne font pas référence aux paysages mais aux activités humaines : troupeaux (13,6 et 8,7 %), outils (8,3 % dans Bard, 1999), habitants (9 et 2 %). Les êtres vivants non-humains (animaux et plantes sauvages) sont inégalement représentés (1,5 et 11,6 %).

Les deux ouvrages suivants (Jongenburger et Milleville, 2002 ; Biston, 2004) se distinguent par la part très importante accordée aux habitants (60,3 et 27,9 %). Mais, comme pour les ouvrages précédents, les paysages sont dominés par des représentations des milieux ouverts (16,3 et 20,1 %). La forêt, davantage celle des pentes et des gorges que celle du plateau, représente seulement 2,5 et 8,3 % des photos. Ces deux ouvrages négligent les espaces cultivés (5 et 0 %) mais offrent une place plus grande aux troupeaux (5,6 et 12,3 %) et à l'artisanat (5,6 et 16,2 %). Le monde sauvage (plantes, animaux) et l'univers minéral ne concernent que peu d'images, au maximum 3 % pour les animaux et plantes dans Jongenburger et Milleville (2002). Le paysage esthétisé par la photographie est celui des milieux ouverts des parties les plus dolomitiques des plateaux, avec affleurements de dolomie ou rochers ruiniformes. Les couverts végétaux correspondant à des stades préforestiers ou forestiers, alors qu'ils concernent aujourd'hui près de 43 % du Larzac héraultais et près de 40 % du Méjan, sont absents de ces livres. Le causse est donné à voir comme un territoire d'élevage ovin, sauf dans Biston (2004) où les formes de diversification vers l'élevage bovin ou équin sont mieux représentées. Dans cet ouvrage, les textes sont des témoignages d'éleveurs, des fragments d'histoires de vie ; ils contiennent peu de clichés sur les Causses. Ailleurs, les textes, simples commentaires des images ou digressions poétiques, et les titres de chapitres renforcent cette image². L'image du désert de pierres est récurrente :

² « Nous avons jusqu'ici parlé seulement de ce que l'on peut appeler l'esprit et l'âme des Grands Causses. Mais les mots ne peuvent pas tout dire. Bien mieux qu'eux, les images puissantes et fortement évocatrices que nous offrent les auteurs de cet album nous font mieux saisir encore les réalités humaines de ces hauts lieux de notre terre et de son éternel présent. » Préface de Max Rouquette, in : Jongenburger et Milleville (2002).

« des deux côtés des gorges (...) c'est le même moutonnement de pierres blanches, les mêmes os de la terre qui viennent trouer sa peau » ; « En haut les brebis, le désert et la solitude. Dans les vallées, les oasis (préface d'Yves Rouquette dans Bard, 1998). Les Grands Causses ont « la majesté des déserts illustres et des climats extrêmes » (préface de Max Rouquette dans Jongenburger et Milleville, 2002).

L'idée que le paysage des Causses est fortement lié à l'activité pastorale est clairement affirmée dans Bard (1998) : « Une économie vieille comme la civilisation méditerranéenne, qui est parvenue jusqu'à nous quasiment intacte. (...) Et la forêt fit place à la pelouse sèche, mets suprême des brebis, chardons parfumés, mousses et lichens, thym, lavande. Et les myriades de troupeaux, siècle après siècle, arrachèrent les jeunes arbres qui tentaient une pousse désespérée, entretenant une pelouse sèche où seuls buis et genévriers tiraient encore leur épingle du jeu (...) (p. 80, chapitre « La civilisation de la brebis »).

Les références à la bergerie (« un monument essentiel du Larzac de tous les temps », Souche et Rouquette, 1999 : 104) et à la pelouse à *Stipa pennata* (« Il y avait encore l'herbe frisée, la stipe, aux longs cheveux de soie blanche, et qui, sur l'étendue, au temps de mai, fait songer à la neige. Mais mouvante et toute animée de la course du vent » (Souche et Rouquette, 1999 : 134) renforcent encore le lien paysage ouvert-élevage. Une seule page (Bard, 1998 : 62) fait allusion à la céréaliculture via les moulins à vents en ruine mais sans référence chronologique à une période donnée.

Ligneux partout, pelouses nulle part ?

Au-delà de points de vue soigneusement sélectionnés par les photographes, le paysage des Causses devient de plus en plus forestier.

Pour le Larzac, la carte de Cassini (figure 1) montre vers 1780 un paysage très ouvert avec quelques bois bien délimités souvent situés en périphérie du Causse. Le constat est probablement fiable pour la localisation des grandes masses forestières comme l'a montré

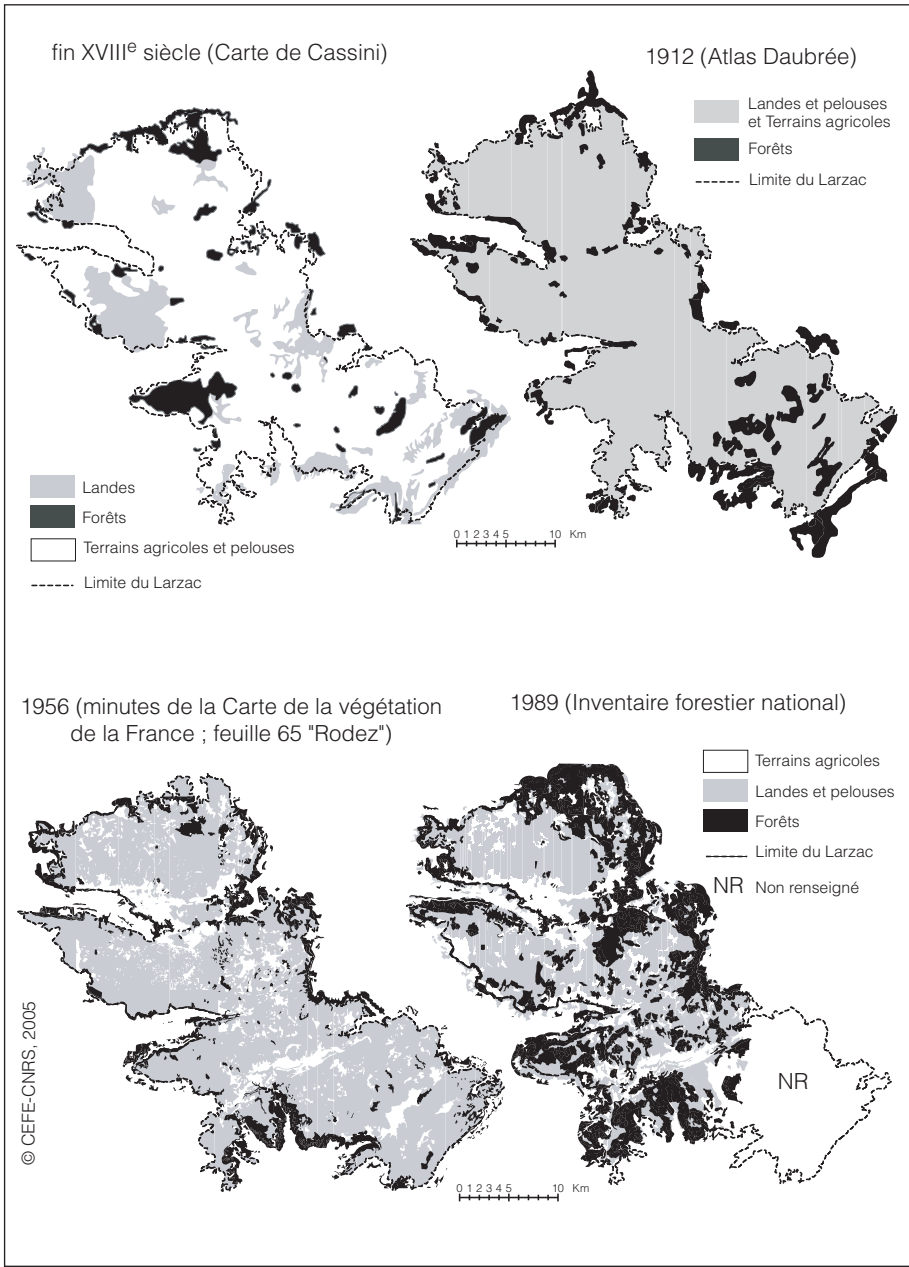


Figure 1
Dynamique de la végétation.
Causse du Larzac (18^e - 20^e siècles).

Cinotti (1996) à l'échelle de la France ; les recoupements que nous pouvons faire régionalement, grâce entre autres à Prioton (1932), supportent assez bien cette idée ; ainsi, le vaste ensemble forestier situé au Sud-Ouest de la zone, la hêtraie du Guilhaumard, a été presque entièrement détruit au moment de la révolution ; il n'a pas retrouvé aujourd'hui son extension initiale mais la dynamique de la hêtraie y est partout visible. Le boisement de pin sylvestre qui occupe le Nord du Causse a perduré jusqu'à nos jours et sa position par rapport aux boisements du Causse noir est écologiquement très cohérente... Ainsi, la représentation de l'état de la forêt caussenarde est probablement fiable bien qu'un peu simplificatrice.

La population atteint son maximum vers 1830 et l'exploitation du milieu est alors à son apogée. Les forêts et même les arbres et les buissons deviennent relativement rares sur le Causse. Malgré une rapide diminution de la population, le paysage de la fin du 19^e siècle traduit encore les effets de cette période. Ainsi, la carte de l'atlas Daubrée (figure 1) fournit une représentation proche du minimum forestier. À l'exception de quelques boisements de la faille de l'Hospitalet (tiers Nord) et des boisements situés autour de la plaine de Navacelles (au Sud), presque tous les peuplements forestiers sont situés en périphérie du Causse.

La période qui va de la fin du 19^e siècle jusqu'au début des années soixante est marquée par un déclin de la population et une transformation des systèmes agraires : la culture régresse fortement mais l'élevage se maintient avec une spécialisation laitière marquée (production de Roquefort) et une utilisation encore assez traditionnelle des parcours. Pendant cette période assez longue, il y a un début de réinstallation de la forêt et de formations buissonnantes. Mais, cette réinstallation est lente du fait de la rareté des semenciers et de la continuation du pâturage sur les parcours du Causse. Quelques reboisements sont réalisés... La carte levée par le Service de la carte de végétation du CNRS (SCV ; figure 1) au début des années soixante rend assez précisément compte de la répartition des boisements... Il n'y a pas de forte augmentation de la superficie forestière mais il y a apparition de nombreux petits boisements qui sont autant de zones de production de graines. De nombreux arbres isolés s'installent pendant cette période, mais la carte du SCV n'en rend qu'imparfaitement compte ; ils ne sont pas représentés dans la figure 1.



Source : images SPOT, 7 juin 2001, 26 janvier 2002, 12 juillet 2002.

Figure 2
Causse du Larzac et Causses méridionaux :
Carte d'occupation des sols (2002).

De 1960 à 2000, la végétation ligneuse progresse beaucoup. L'abandon presque total de l'utilisation des parcours, la moindre utilisation des ressources ligneuses, la présence de très nombreux semenciers permettent une progression rapide de la forêt. Cette période est intéressante dans la mesure où elle arrive juste avant la phase de modernisation de l'agriculture, période qui correspond à une intensification/concentration des exploitations et à un abandon des parcours (1960-1990). La carte de l'IFN (1989) révèle la grande place prise par la forêt qui a nettement progressé vers le centre du Causse.

De manière plus détaillée que les cartes simplifiées que nous avons présentées, l'analyse d'images satellitaires (Bancarel, 2002) montre que les pelouses ont une place très restreinte sur le Causse (figure 2). Une grande zone de pelouses subsiste dans le Nord du Larzac à côté

de La Cavalerie. Elle correspond au camp militaire et a pour origine le résultat durable de la surexploitation des communaux de la Cavalerie ; elle est aujourd'hui en partie entretenue par les départs d'incendie liés à l'utilisation par l'armée d'engins pyrotechniques. Des pelouses de surface plus restreinte subsistent au Sud-Est de la zone en probable relation avec des formes d'élevage plus extensives que dans la partie aveyronnaise du Causse. Presque partout, les pelouses sont entourées de boisements ou de formations buissonnantes, souvent parsemées de ligneux. La progression des arbres peut y être rapide dès lors que les conditions deviennent favorables (abandon du parcours, perturbation). Le paysage des Causses n'est déjà plus aujourd'hui dominé par les milieux ouverts de pelouse. Les conditions sont réunies pour une transition rapide vers la forêt.

La période de progression rapide des ligneux correspond à une période de moindre utilisation des parcours. Il ne faut cependant pas y voir une explication définitive. Beaucoup des espèces ligneuses qui progressent actuellement sur les causses échappent en partie à l'action du pâturage. Les Rosacées (*Rosa*, *Prunus*, *Crataegus*...) qui s'installent généralement sur les sols profonds sont épineuses ce qui, sans leur éviter complètement d'être pâturées, leur assure une assez bonne protection. Le cas du genévrier commun avec ses feuilles épineuses chargées de résine est analogue. Ces espèces disséminées par les oiseaux peuvent s'installer assez loin de semenciers. Leur grande fréquence dans d'anciennes cultures permet de les contrôler par le défrichement dans une part importante de leur aire de répartition. Le buis progresse beaucoup plus localement (dissémination à courte distance) mais beaucoup plus durablement (Rousset *et al.*, 2004). Les plantules de très petite taille échappent en partie au pâturage (Rousset et Lepart, 1999, 2002), surtout lorsqu'elles sont situées dans des zones peu pâturées (présence de graminées peu appétentes, zones rocheuses ou de faible accessibilité, protection par des ligneux comme *Prunus spinosa* ou *Juniperus communis*). Dès que ces plantules ont atteint une dizaine de centimètres, leur faible appétence et leur capacité à rejeter de souche leur assure une survie durable (de l'ordre de 500 ans !). Les peuplements denses de buis sont situés dans des zones qui n'ont jamais été cultivées ou alors sont abandonnées depuis une très longue période. Des individus isolés sont présents en bordure de cultures, le long des murets ou sur des pierriers ; il peuvent progresser assez rapidement lorsque ces

cultures sont abandonnées et ce d'autant plus que la densité des murets et pierriers occupés par le buis est importante (parcelles de petite taille...).

La présence du pin sylvestre était très restreinte au 18^e siècle (un boisement au nord du Causse). La situation a sans doute perduré jusqu'au début du 20^e siècle. Depuis, l'espèce qui a une forte capacité de dissémination (Debain, 2003 ; Debain *et al.*, 2003) a nettement progressé vers le sud sous formes d'individus plus ou moins isolés puis de petits peuplements. Le pin occupe plutôt des puechs (collines où le pâturage a été abandonné le plus tôt et où la présence de zones d'érosion a facilité son installation). Son installation est facilitée par les perturbations qui ouvrent la pelouse (pâturage, piétinement, abandon de culture...). Les plantules de pins, consommées par le troupeau tant qu'elles sont dominées par les graminées, lui échappent dès qu'elles ont atteint une dizaine de centimètres (après trois ou quatre années de croissance). Leurs feuilles piquantes rendent difficile la préhension par la bouche de l'animal (Agreil, comm. pers.). Le pin se reproduit vers quinze à vingt ans et vit au moins une soixantaine d'années (les plus vieux individus du Causse Méjan ont près de 250 ans).

Le chêne pubescent est disséminé par le geai sur de grandes distances (jusqu'à plusieurs kilomètres) et de façon préférentielle vers les boisements de pins (Gomez, 2003). Très consommé par le troupeau, il s'installe à l'abri de buissons (buis et genévrier) qui le protègent jusqu'à ce qu'il les dépasse ; il échappe ainsi à la consommation par les ovins (Rousset et Lepart, 2000). Il est aussi capable de s'installer directement dans la pelouse dès lors qu'il n'y a plus de pâturage. Par contre, son installation dans les sous-bois de pins, où il est disséminé de manière privilégiée, n'est que temporaire ; dans les pinèdes denses, sa croissance est nettement ralentie et sa survie faible (Kunstler, 2005). Comme les semenciers sont nombreux (le chêne rejette bien de souche et de nombreux boisements ont été conservés pour fournir du bois de chauffage), la progression du chêne est assez rapide sur l'ensemble du Causse et il remplace progressivement les formations à genévrier ou à buis contribuant ainsi fortement à la fermeture du paysage.

Le hêtre est la dernière espèce importante pour le reboisement du causse. Cette espèce, disséminée par le geai, s'installe généralement

en sous-bois de pin qu'elle tend à remplacer. Elle est plus rare sous buissons que le chêne sans doute parce qu'elle ne supporte pas la compétition avec les herbacées (Kunstler, 2005). Bien qu'elle soit en principe climacique, elle est relativement rare sur le Causse (en périphérie et sur les substrats acides du Bajocien ou sableux du Bathonien). Cette répartition est sans doute liée au fait que l'espèce est arrivée dans la région il y a environ 4 000 ans à un moment où l'action déjà importante de l'homme limitait considérablement son expansion ; elle ne s'est installée que dans les corniches ou dans des zones peu propices à l'agriculture et à l'élevage (plateau du Guilhaumard) et c'est seulement depuis un siècle que, à la faveur d'une diminution de l'élevage et de l'augmentation de la surface des pinèdes, elle progresse lentement sur le plateau. Cette progression qui s'est accélérée depuis une vingtaine d'années pourrait être freinée par les effets climatiques du changement global.

Les capacités de dissémination des espèces ligneuses, l'existence de défenses physiques ou chimiques contre le pâturage, les effets de protection de l'installation liés à la présence d'autres ligneux, la difficulté à utiliser de manière régulière des ressources qui fluctuent fortement d'une année à l'autre nous amènent à considérer que le pâturage est plus un moyen de freiner l'installation des ligneux que de véritablement la contrôler. Ce constat est partagé par des pastora-listes (Bartolomé *et al.*, 2000). Les limites de la solution tout pâturage ne doivent cependant pas amener à privilégier une solution tout mécanique qui ne serait pas supportable du fait de coûts environnementaux (énergie, érosion, perte de diversité) considérables.

Paysages d'hier, pratiques d'aujourd'hui

Logiques d'éleveurs et utilisation des parcours

Depuis le mouvement de modernisation de l'élevage, à partir des années 50 et 60, l'encadrement technique de l'agriculture a diffusé des

modèles où les ressources des milieux semi naturels, landes et pelouses, sont de moins en moins utilisées (Quétier *et al.*, 2005). L'exemple de la filière Roquefort, encore dominante aujourd'hui dans la région des Grands Causses, permet d'illustrer les difficultés d'intégrer les parcours (fruticées, pelouses) dans les logiques d'éleveurs.

À la fin des années 60 se met en place ce que les techniciens locaux codifient sous le nom de modèle « Roquefort stocks ». Ses piliers sont : amélioration génétique du troupeau et rationalisation de l'alimentation. Rationaliser l'alimentation signifie distribuer en bergerie fourrages achetés ou autoproduits et concentrés pendant une période de traite allongée au maximum. Dans ce contexte, utiliser les parcours est considéré comme inefficace voire archaïque et ils sont de fait globalement délaissés ou ponctuellement utilisés (troupeaux de réforme, périodes sans enjeu de production laitière). Ce modèle repose sur la possibilité de livrer des quantités de lait en augmentation régulière dans le cadre de l'industrie du Roquefort. Il est corrélé à une forte concentration des exploitations.

Les années 80 voient s'établir un modèle alternatif : le modèle « pâture » (Quétier *et al.*, 2005). Cette période est marquée par la fixation de quotas et de pénalités de dépassement par l'industrie du Roquefort ainsi que par une baisse (en prix constants) du prix du lait. Ces facteurs encouragent les éleveurs à réduire leurs achats de foin et de concentrés. Les mesures agri-environnementales (MAE) locales visant à la lutte contre la déprise relaient les inquiétudes des gestionnaires de l'environnement concernant la fermeture des milieux ouverts. La logique « pâture » consiste donc à utiliser davantage les ressources disponibles sur l'exploitation (fourrages, céréales) mais également à reconsidérer les parcours comme des ressources utiles (printemps et début d'été) dans le cadre d'une production performante. La pose de clôtures pour des parcs de pâturage est en partie financée par les MAE et résout le problème du gardiennage. Ce modèle a un triple intérêt : (1) il permet d'augmenter la pression pastorale et il contribue mieux au contrôle des ligneux (voir ci-dessus), (2) il ne pénalise pas le revenu des éleveurs qui valorisent au maximum leur production en ne dépassant pas leurs quotas, (3) il répond à une demande des éleveurs en termes de qualité de vie (durée de traite décalée en janvier qui évite une forte charge de travail au moment des fêtes de fin d'année).

Mais ce mouvement de réutilisation des parcours est fragile et des facteurs renforcent indirectement la stratégie stocks. Les industriels poussent à l'étalement de la production vers l'été et l'automne. Or les ressources des parcours à la fin juillet et en août ne sont pas suffisantes pour une production de lait optimale ; la distribution d'aliments en complément est nécessaire. La production de lait en automne implique aussi de disposer de stocks importants. Par ailleurs, l'irrégularité interannuelle (voir sécheresses de 2003 et 2004) de la production des parcours est un dernier facteur qui limite le redéploiement pastoral et qui rend les stratégies pâtures plus fragiles. Enfin, malgré ses intérêts sur le plan du contrôle des ligneux, même les systèmes les plus utilisateurs des milieux semi-naturels sont en-deçà – pour des raisons compréhensibles de maintien d'un niveau de production satisfaisant – d'une pression de pâturage qui contrôlerait efficacement l'embroussaillage.

L'exemple des élevages ovin-lait montre comment, en fonction des contraintes économiques pesant sur les éleveurs, l'utilisation des parcours par les troupeaux, même pour les filières ovin-viande ou bovin-viande, reste à des niveaux qui sont calculés pour garantir le revenu des exploitations et qui ne permettent pas de faire face à la dynamique des ligneux (Cohen, 2003).

Les paysages ouverts héritage de l'Ancien Régime

Si les systèmes contemporains ne contrôlent pas les ligneux, comment les milieux ouverts ont-ils pu se maintenir dans le passé ?

Les milieux ouverts sont un héritage de l'agriculture d'Ancien Régime qui reposait sur la production des céréales. La gestion de la fertilité des sols se faisait via le maintien de la jachère. Le bétail servait à transférer la fertilité vers les secteurs cultivés, mais dans une proportion toujours insuffisante pour supprimer la jachère (Marres, 1935). Sur les Causses, ce système se traduit par des surfaces régulièrement cultivés près de deux fois plus importantes qu'aujourd'hui et surtout par des mises en culture temporaires suivies de jachères longues (Marcorelles, 1950 ; Durand-Tullou, 1959 ; Petit, 1978 ; Marty *et al.*, 2003 a ; b). Cette pratique aboutissait, avec des

rotations variant de 20 à 40 ans, à cultiver périodiquement une grande partie du Causse et ainsi à éliminer régulièrement la végétation ligneuse. Elle a contribué à limiter la progression des espèces ligneuses qui sont pourtant restées présentes en particulier sur les marges des plateaux (cf. figure 1).

À la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, les systèmes agraires se spécialisent dans l'élevage ovin. L'exode rural des populations pauvres fait disparaître la main d'œuvre et la raison d'être des cultures temporaires à jachère longue. L'espace est désormais utilisé de manière binaire : culture permanentes sur les sols les plus fertiles, pâturage ailleurs. Les pratiques qui contrôlaient les ligneux disparaissent. Au début, l'installation des ligneux est lente et peu visible. C'est en partie à cause d'un temps de latence assez long entre le début de l'installation des ligneux et son constat qu'on a pu croire à un équilibre pâturages-milieus ouverts. L'importance du discours pro-forêt et anti-berger y a aussi contribué. Ainsi, le paysage qu'on a cru en équilibre avec les systèmes brebis du début du 20^e siècle était en fait un héritage de la période précédente.

Conclusion

Les paysages ouverts des Grands Causses ne sont plus maintenus par les systèmes agricoles actuels. Les mécanismes qui ont permis leur mise en place et leur entretien sont à rechercher dans les interactions entre les modes de mise en valeur des sols avant le 20^e siècle et les caractéristiques écologiques des espèces ligneuses présentes. Les paysages caussenards actuels sont des états de transition entre le paysage très ouvert et très cultivé de l'agriculture d'Ancien Régime et un paysage à dominante forestière dont les scénarios de libéralisation et de dérégulation de l'agriculture devraient hâter l'arrivée. Or, à la fin 20^e siècle, au moment où les paysages ouverts, devenus de moins en moins représentatifs de l'état actuel du Causse, sont les plus menacés, ils accèdent au statut de patrimoine culturel, d'objet esthétique.

La prise de conscience des effets négatifs de la fermeture du paysage sur la diversité est une nouvelle raison pour se préoccuper de contrôler la progression des ligneux. L'importance des surfaces concernées par cette progression et la vitesse des phénomènes ne permettent pas une gestion purement environnementale. L'agriculture a un rôle déterminant à jouer à condition de modifier profondément l'organisation de ses systèmes de production. Elle peut être associée à d'autres opérateurs (forestiers, gestionnaires d'espaces naturels...). Mais même dans ce cas, les paysages du 19^e siècle ne réapparaîtront pas ; la mosaïque de forêts, de pelouses et de cultures est durablement installée sur les Causses. Il s'agira simplement d'empêcher la forêt d'y prendre une trop grande place en minimisant ainsi la perte de diversité.

Nous avons évoqué au long de cet article plusieurs points de vue sur le paysage. Ils ont des rapports au temps et à l'espace concret assez différents.

Le point de vue des acteurs du territoire représenté ici par les agriculteurs concerne plutôt le court et le moyen terme ; il s'agit d'organiser l'utilisation des ressources au niveau de l'année, de s'adapter à leurs fluctuations et de permettre leur reproduction ; il s'agit aussi d'assurer la pérennité et le développement de l'exploitation.

Le point de vue de l'écologue, et en particulier de l'écologue du paysage, est celui du fonctionnement du paysage et de sa dynamique. Il s'ancre aussi dans le court terme pour essayer de comprendre les évolutions à moyen et long terme : les dynamiques d'installation et de survie de plantules permettent d'expliquer la reforestation..., les flux d'azote mesurés à l'échelle du centimètre et de la journée ont des conséquences à l'échelle de la décennie et du bassin-versant. Mais la référence à une nature idéalisée comme norme (le climax), fréquente dans la première moitié du 20^e siècle n'est plus de mise depuis longtemps.

Le point de vue culturel est focalisé sur le paysage passé pour analyser à la fois sa structure et les conditions socio-économiques qui ont prévalu à ses transformations. L'analyse historique amène souvent à mettre en cause les stéréotypes ou les clichés qui sont à la base de nos représentations des paysages de référence.

Le point de vue esthétique, construit à partir de représentations, semble valoriser ici une image ancienne dont le décalage avec la

réalité présente tend à s'accroître. En valorisant un point de vue commun, il pourrait permettre de fédérer de nombreux acteurs autour d'un projet de paysage basé sur une identité idéalisée et faciliter l'action publique. Mais, ce point de vue commun, justement parce qu'il est commun, peut difficilement être autre qu'un cliché, une représentation éculée. Si au contraire le point de vue esthétique est original, il risque de paraître arbitraire et de ne s'imposer que par un coup de force. Par ailleurs, le point de vue esthétique achoppe sur l'importance des moyens à mettre en œuvre pour modifier ou contrôler un paysage et sur son manque de prise en compte des connaissances du fonctionnement et de la dynamique des paysages.

La césure entre ces points de vue est un obstacle à la compréhension des processus naturels et sociaux en jeu dans les changements de paysage ; les recherches de plus en plus fréquentes, comme celle de Vera (2000), qui entrecroisent analyse historique et analyse écologique ont démontré leur fécondité. Cette césure est aussi un obstacle à l'action publique. L'opposition entre pays et paysage, que Roger (1995) a placée au cœur de la théorie du paysage, en est le signe le plus manifeste. Il n'y a pas d'action sur le paysage sans les moyens considérables qui permettent aux acteurs du pays de produire ; il est illusoire, en dehors de quelques parcs-jardins ou de quelques évocations à caractère muséographique, de réunir ces moyens autour d'objectifs purement paysagers. L'agriculture, avec ses objectifs, ses méthodes et ses moyens de production, est généralement la seule possibilité pour agir efficacement et durablement à l'échelle du paysage. Elle a aussi la légitimité historique d'avoir généré la plupart de nos paysages. Mais, elle s'est transformée et on ne génère pas un paysage avec le seul souci d'ajustement de la production à un marché fluctuant et en voie de globalisation. Le paysage est un bien, un patrimoine commun et les groupes sociaux concernés se sont multipliés. Un point de vue, un projet commun est donc à élaborer en confrontant les représentations des uns et des autres et en partageant une compréhension de l'histoire, du fonctionnement (agricole, écologique...) et de la dynamique du paysage. Mais, à la fois parce que le paysage est le résultat de l'action humaine (au sens de Arendt) et parce qu'il est vivant, il n'y a pas de processus de production maîtrisée du paysage. Il y a toujours un écart considérable entre le projet et sa concrétisation à un instant donné. Le paysage est changeant, inattendu ; on peut, en restant attentif et réactif, se fixer

des principes d'action, essayer de le faire évoluer dans une direction souhaitée. Mais, il est préférable de ne pas le contraindre à se modeler sur une représentation particulière aussi justifiée soit-elle.

Références

- Balsan L., Bousquet J. *et al.*, 1973 — *Larzac, terre méconnue*. Paris, éd. ouvrières.
- Bancarel S., 2002 — *Apport des SIG et de la télédétection à la détermination d'unités dynamiques des paysages*. Étude des formations végétales et de leurs modalités d'occupation de l'espace - Cas du Causse du Larzac. Mastère Spécialisé de la Conférence des Grandes Ecoles, Silat. Engref, Ensa-M, ENSG, INA (PG), Montpellier, 49 p.
- Bard P., 1998 — *Causses*. Clermont-Ferrand, Freeway.
- Bartolomé J., Franch J. *et al.*, 2000 — *Grazing alone is not enough to maintain landscape diversity in the Montseny Biosphere Reserve. Agriculture, Ecosystems and Environment*, 77, 267-273.
- Berglund B. E., (ed.), 1991 — *The cultural landscape during 6000 years in southern Sweden - the Ystad Project, Ecological Bulletins*.
- Bernard C., 1996 — *Flore des Causses. Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest*, no. spéc. 14.
- Birks H.H., Birks H.J.B., Kaland P.E., Moe D. (eds.), 1988 — *The cultural landscape. Past present and future*. Cambridge University Press, 521 p.
- Biston P., 2004 — *Eleveurs des Causses Méridionaux. Regards sur une profession et témoignages de vie*. Bez-et-Esparon, CPIE des Causses méridionaux. Études et communications.
- Bonniol J.L. (dir.), 2003 — *Dire les Causses. Mémoires des pierres, mémoires des textes*, Millau, éd. du Beffroi. Club Cévenol, 374 p.
- Cauquelin A., 2000 — *L'invention du paysage*. Paris, PUF.
- Chassany J.-P., 1978 — *Le Causse Méjan. Eléments d'histoire agro-écologique*. Brun A., Chassany J. P., Petit F., P. L. Osty. Paris, *Inra-Esr*. 1: 150.
- Cinotti B., 1996 — *Evolution des surfaces boisées en France: proposition de reconstitution depuis le début du XIX^e siècle. Revue Forestière Française* 48 (6), 547-562.
- Cohen M., (ed.), 2003 — *La brousse et le berger*. Paris, CNRS éd.
- Corbin A., 2001 — *L'homme dans le paysage*. Paris, Textuel.
- Cote M., 1967 — *Reboisements sur les Causses. Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie* (3ème série) 1 (2), 151-167.

- Debain S., 2003 —
L'expansion de Pinus sylvestris et de Pinus nigra sur le Causse Méjan : paramètres démographiques et interactions biotiques.
Thèse de doctorat Ensam Montpellier, 142 p.
- Debain S., Curt T., Lepart J. (2003) —
Seed mass, seed dispersal capacity and seedling performance in a *Pinus sylvestris* population.
Ecoscience, 10 (2), 168-175.
- Dion, R., 1990 —
Le "bon" et "beau" pays nommé Champagne pouilleuse.
In : R. Dion. *Le paysage et la vigne. Essais de géographie historique.*
Paris, PUF, 175-187.
- Dirks G.H.P., 1998 —
Wood-pasture in Dutch Common Woodlands and the Deforestation of the Dutch landscape.
In : Kirby K.J., Watkins C.
The ecological history of European forests. Wallingford et New York, CAB International, 53-62.
- Dupriez B., 1980 —
Gradus - les procédés littéraires,
Paris, 10/18, coll. Domaine français N°1370, 541 p.
- Dupuy F., 1994 —
Propriété privée et biens communaux dans les Landes,
Géographie et cultures, 12-94, 43-69.
- Durand-Tullou A., 1959 —
Un milieu de civilisation traditionnelle: le causse de Blandas.
Millau, éd. du Beffroi (rééd. 2003).
- Flahault C., 1901 —
Introduction sur la flore et la végétation de la France. *In* : Coste H., *Flore descriptive et illustrée de la France*, Paris, Blanchard, 1-52.
- Flahault C., 1934 —
Les causses du midi de la France.
Causses et Karst 3 (2-3), 97-118 ; 153-184.
- Girardin, R.-L., 1778 —
De la composition des paysages.
Genève, Paris, Delaguette (repr., 1992. Champ Vallon, Seyssel).
- Gomez J.M., 2003 —
Spatial patterns in long-distance dispersal of *Quercus ilex* acorns by jays in a heterogeneous landscape.
Ecography, 26, 573-584.
- Grove A.T., Rackham O. (ed.), 2001 —
The Nature of Mediterranean Europe. An ecological history.
Yale University Press, New Haven et London, 384 p.
- Jaudon B., Lepart J., Marty P., Pélaquier E., 2004 —
Troupeaux et paysages sur le Causse Méjan (XVIIe-XXe siècle).
7ème Colloque de l'Association d'Histoire des Sociétés rurales, 26^e Journées internationales de Flaran : Transhumance et estivage : les déplacements du bétail en Europe et dans le Bassin méditerranéen, des origines aux enjeux actuels. Abbaye de Flaran, 9-11 septembre 2004
- Jongenburger E., Milleville J., 2002 —
Une année sur le Causse.
Bez-et-Esparon, Etudes & communication.
- Kalaora B., Savoye A., 1986 —
La forêt pacifiée.
Sylviculture et sociologie au XIX^e siècle, Paris, L'Harmattan, 134 p.
- Kühnel A., 2000 —
Systèmes d'acteurs et dynamiques du paysage : construction des objectifs de gestion et stratégies des acteurs face à la fermeture des milieux ouverts.
Mémoire DEA Environnement : Temps, Espace, Société (ETES).
Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, 89 p. + annexes.

- Kunstler G., 2005 —
Dynamique du paysage et démographie des espèces arborées dominantes. La régénération de *Fagus silvatica* et de *Quercus pubescens* Willd. sur les Grands Causses. Thèse de doctorat Ensam, Montpellier, 108 p. + annexes.
- Langlet A., Flamant J.-C. *et al.*, 1979 —
Les parcours des Grands Causses: contraintes et possibilités techniques d'une mise en valeur par l'élevage ovin. Utilisation par les ruminants des pâturages d'altitude et parcours méditerranéens. Inra. Versailles, Inra-SEI publ., 257-332.
- Larrère R., Nougarede O., 1993 —
Des hommes et des forêts, Paris, Gallimard, coll. Découvertes, 182, 128 p.
- Le Brun P., 1957 —
Un siècle de floristique à travers les Alpes françaises,
Bull. Soc. Bot. de France, 1957-CIV, 5-5, 339-359
- Lepart J., Marty P., 2004 —
L'objet et son image ?
Science des représentations ou science des paysages : les enjeux du transfert vers les gestionnaires.
In : Rivière Honegger A., Puech D. (eds.) *L'évaluation du paysage : une utopie nécessaire ? À la recherche d'indicateurs/marqueurs pluridisciplinaires*. Colloque de Montpellier, 15-16 janvier 2004, Presses de l'Université Paul Valéry, Montpellier, 519-526
- Lepart J., Marty P., Rousset O., 2000 —
Les conceptions normatives du paysage. Le cas des Grands Causses. *Natures Sciences Sociétés*, 8(4), 16-25.
- Marcorelles H., 1950 —
Evolution économique et démographique du canton du Caylar. Montpellier, Imprimerie Paysan du Midi.
- Marres P., 1935 —
Les Grands Causses, étude de géographie physique et humaine. Tours, Arrault et Cie.
- Martonne, E., 1909 —
Traité de géographie physique. Paris, Armand Colin.
- Marty P., 1996 —
La friche entre célébration et disparition.
Le cas des Hautes-Fagnes (Ardenne, Belgique) et du Levézou (Massif Central, France), *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, XXXVIII-1, 199-229.
- Marty P., 2004 —
Forêts et sociétés. Logiques d'action des propriétaires privés et production de l'espace forestier. L'exemple du Rouergue. Paris, Publications de la Sorbonne, 379 p.
- Marty P., Lepart J., 2001 —
Forêts et milieux ouverts. Anciennes et nouvelles légitimités. *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 2, 177-189.
- Marty P., Lepart J., Pélaquier E., Vernet J.-L., Bazile F., Bohbot H., Debain S., Jaudon B., Jamet M., Martin A., Ogereau P., Vernet M.-F., 2003 a —
Espaces boisés et espaces ouverts : les temporalités d'une fluctuation. Le cas du Causse Méjan (Massif Central, France). *In* : Muxart T., Vivien F.-D., Villalba B., Burnouf J. (eds.), *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*, Collection environnement, Elsevier, Paris, 103-114.
- Marty P., Pélaquier E., Jaudon B., Lepart J., 2003 b —
Spontaneous reforestation in a peri-Mediterranean landscape: history of agricultural systems and dynamics of woody species.

- In : Fouache E., (ed.),
Environmental dynamics and history in Mediterranean regions,
Elsevier, Paris, 179-186.
- Mathieu N., 1989 —
Solidarité, identité, innovation,
les tensions fondatrices de la société
méjanaise. *Annales du Parc national
des Cévennes*, 1989 (4), 229-261.
- Mazoyer L., Roudard, F., 1998 —
Histoire des agricultures du monde.
Du Néolithique à la crise
contemporaine. Paris, Seuil.
- Nougarede O., Larrère R.,
Poupardin D., 1985 —
La restauration des terrains
de montagne de 1882 à 1913 ;
l'Aigoual et sa légende.
In : Cadoret A. (dir.), *Protection
de la nature*. Histoire et idéologie,
Paris, L'Harmattan, 24-40.
- Osty P.-L., 1978 —
Pratiques d'élevage et paysages
du Causse Méjan.
Économie Rurale 128, 15-22.
- Petit F., 1978 —
Le Causse Méjan. Exode rural
et utilisation du territoire (de 1850
à nos jours). In : Brun A.,
Chassany J. P., Petit F., Osty P. L.
(eds.) *Le Causse Méjan*, Paris,
Inra-Esr., 131.
- Prioton J., 1932 —
Le Causse du Larzac et ses forêts.
Revue des Eaux et Forêts, 70 (9),
741-753 ; (10), 823-840 ;
(11), 931-947.
- Quétier F., Marty P.,
Lepart J., 2005 —
Farmers' management strategies
and land use in an agropastoral
landscape: the Roquefort cheese
production rules as a driver of change.
Agricultural Systems, 84 (2), 171-193.
- Roger A., (ed.), 1995 —
*La théorie du paysage en France
(1974-1994)*. Seyssel, Champ Vallon.
- Rouquette P., 1913 —
*La transhumance des troupeaux
en Provence et en Bas-Languedoc*,
Montpellier.
- Rousset O., Chadoeuf J.,
Lepart J., Monestiez P., 2004 —
Embroutissement des parcours :
processus biologiques de la
régénération du buis et patrons
locaux de répartition spatiale.
In : Monestiez P., Lardon S.,
Seguin B., (eds.) *Organisation
spatiale des activités agricoles
et processus environnementaux*,
Inra éd., Paris, 225-239.
- Rousset O., Lepart J., 1999 —
Evaluer l'impact du pâturage
sur le maintien des milieux ouverts.
Le cas des pelouses sèches.
Fourrages, 159, 223-235.
- Rousset O., Lepart J., 2000 —
Positive and negative interactions
at different life stages of a colonizing
species. *Journal of Ecology*, 88,
401-412.
- Rousset O., Lepart J., 2002 —
Neighbourhood effects on the risk
of an unpalatable plant being grazed.
Plant Ecology, 165 (2), 197-206.
- Souche, G., Rouquette, M., 1999 —
Larzac. Montpellier, Cardabelle éd.
- Vera F.W.M., 2000 —
Grazing ecology and forest history.
CAB International publ.
- von Droste, B.,
Plachter H. et al. (eds.), 1995 —
*Cultural Landscapes of Universal
Value*. Components of a Global
Strategy. Stuttgart, New York,
Gustav Fischer Verl.